Convention Simplifiée de Formation N° 32575

Entre les soussignés :

- **Hexagone FORMATION**
  9 rue du Gard
  62 300 Lens
  Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro :
  31620136662 auprès du préfet de région Hauts de France

- **INTERIM QUALITE**
  12 ter rue de l'Amiral Ronarc'h
  59140 DUNKERQUE

Représenté par : Mme LEEMAN Chloé

est conclue la convention suivante, en application des dispositions du Livre III de la 6ème partie et des catégories prévues à l'article L.6313.1 du Code du Travail relatif à la formation professionnelle continue tout au long de la vie.

Article 1 : Objet de la Convention

L'action envisagée entre dans l'une des catégories d'actions prévues par les articles L. 6313-1 et L6314-1 du Code du Travail :

Actions de formation

Cette action de formation est définie par le programme joint à cette convention qui contient toutes les informations règlementaires en vigueur.

Hexagone FORMATION organise l'action de formation suivante : N° session : 260373A

Intitulé : **ESPACES CONFINES**

Objectifs : Savoir analyser l'environnement de l'intervention
Savoir préparer et d'organiser son intervention
Savoir sécuriser sa zone d'intervention
Savoir intervenir en sécurité dans un espace confiné
Savoir mettre en œuvre les moyens de secours en cas d'accident

Contenu :

Module théorique :
- Les définitions
- La problématique des interventions en espace confiné
- Les types d'ouvrage comportant des espaces confinés
- Les principaux dangers et risques
- Les principaux gaz suceptibles d'être émis en espace confiné et leurs dangers
- Les différents équipements de travail et de proctection
- Les exigences réglementaires
- L'intérêt de disposer de procédures de travail et d'évacuation de l'ouvrage en rappelant le rôle et les responsabilités de chaque opérateur

Module Pratique :
- L'analyse des travaux à effectuer et de l'environnement de travail
- L'identification des dangers et l'évaluation des risques
- La préparation et l'organisation de l'intervention
- L'utilisation des différents équipements de travail et de protection
- L'élaboration et l'application d'un mode opératoire, des procédures d'intervention
- La conduite à tenir en cas d'accident

Moyens et méthodes pédagogiques :
- Organisation par ateliers pédagogiques
- Fiche de suivi apprenant
- Salle de formation
- PC/tablettes, vidéo projecteur ou téléviseur
- Livret stagiaire ou mur

Matériel & espace nécessaires à prévoir par le client sur le site client :
- Surface fermée simulant un espace confiné (équivalente à 2 places de parking a minima)
- EPI adéquats (voir votre DUERP)
- Equipements de détecteur 4 gaz
- Raccordement électrique
- Salle de formation suffisamment grande pour accueillir le groupe et permettant la projection de la partie théorique (idélement TV avec câble HDMI)

Méthodes et modalités d'évaluation **:** Evaluation par QCM des connaissances théoriques et évaluation des compétences par une mise en situation
Délivrance d'une attestation de fin de formation

Modalités de suivi **:** feuille d'émargement signée par l'apprenant et le formateur par 1/2 journée

Durée - Dates **:** 7 heures réparties sur 1 journée le 28 août 2026

Lieu **:** Hexagone Formation Grande Synthe II

Participant(s) **:** *VEROVE Baptiste*

Cette formation est soumise à la LOI N°2021-1018 du 02/08/2021 relative aux Formations Santé et Sécurité au Travail
A ce titre, une fois la formation terminée, nous devrons déclarer la participation du(es) stagiaire(s) à cette formation sur le Portail du Passeport de Prévention mis en place par l'Etat. **>> Merci de demander à votre(vos) salarié-e(s) de se munir de leur numéro de Sécurité Sociale lors de cette formation.**

Article 2 : Modalités Financières

L'engagement pris par l'entreprise en vertu de la présente convention porte sur un montant de :

Libellé	Financeur	Qté	Prix Unit. HT	TVA	Total HT
Frais Pédagogiques	INTERIM QUALITE	1	280.00 €	56.00 €	280.00 €
				Total HT :	**280.00 €**
		TVA :	**56.00 €**	**TOTAL TTC :**	**336.00 €**

Conditions de Paiement **:** INTERIM QUALITE - DUNKERQUE : Règlement à 30 jours date de facture

Article 3 : Conditions Générales

La présente convention prend effet à compter de sa signature par l'entreprise pour la durée visée à l'article 1. Elle est établie en deux exemplaires dont l'un doit être retourné à Hexagone FORMATION après signature.

En cas d'annulation d'une inscription moins de 10 jours ouvrables avant le début de la formation, l'entreprise sera tenue de verser une somme représentant 50% du montant T.T.C. à titre de dédommagement à Hexagone Formation.

En cas d'annulation moins de 3 jours avant le début de la formation ou de non participation à la formation d'un stagiaire inscrit ou d'abandon en cours de formation, la totalité des frais de formation est à la charge du demandeur de formation, à titre d'indemnité forfaitaire

Dans chacun des cas ci-dessus, cette somme n'est pas imputable sur l'obligation de participation au titre de la formation professionnelle continue de l'entreprise et ne peut faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCO.

Hexagone FORMATION se réserve le droit de remettre en cause la participation de toute personne ne répondant pas aux prérequis ou n'ayant pas les équipements recommandés ou ne respectant pas les clauses du règlement intérieur d'Hexagone Formation ou de la société hébergeant la formation.Hexagone FORMATION se réserve la possibilité d'annuler ou de reporter la formation jusqu'à la veille de la date prévue pour le déroulement de celle-ci. L'annulation, quelqu'en soit le motif, n'ouvre pas de droit à une quelconque indemnisation

En cas de modification des éléments ci-dessus indiqués, la facture annulera et remplacera la présente convention.

Fait à Lens, le 4 août 2026

En deux exemplaires originaux dont un pour chacune des parties.
Je reconnais avoir pris connaissance et accepter les Conditions Générales de Vente (CGV) jointes.

Pour INTERIM QUALITE

PE IP
re Duhem
ROVENCE
de 533 450 €
839 002

Pour Hexagone FORMATION
Magalie HAINAUT
Directrice

HEXAGONE FORMATION
9 rue du Gard - 62300 LENS
Tél. : 03 21 78 40 00 - Fax : 03 21 78 44 66
contact@hexagone-formation.fr
Siret : 421 094 731 00013
TVA Intra. : FR 49 421 094 731